LA GUERRE germano-soviétique

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Au moyen d'obusiers, de canons et de mortiers lourds, les coupoles blindées furent mises hors de combat. Puis les fantassins et les pionniers allèrent de l'avant et amenèrent devant les meurtrières de l'ouvrage principal, sous le feu intense des fortins avoisinants, leurs charges d'explosifs. De violentes explosions firent sauter les parois bétonnées, tuant les occupants.

Cet important point d'appui une fois conquis, les détachements d'assaut, évitant la trajectoire des projectiles ennemis, attaquèrent les autres fortins qu'ils détruisirent au moyen de charges d'explosifs et anéantirent ainsi toute la position défensive.

L'avance allemande vers Kiev

Berlin, 15. — Après avoir percé l'importante ligne Staline, des formations allemandes ont poursuivi, au cours de la journée du 14 juillet, leur avance en direction de Kiev.

Le restant des troupes bolchevistes rejetées entre Schitomir et Berditschew et renforcées par quelques unités de toutes armes rassemblées en hâte, ont essayé d'attaquer les troupes allemandes qui avaient poussé une forte pointe vers l'Est.

Quoique d'importantes formations soviétiques encerclées à l'Ouest aient entrepris en même temps de violentes attaques de sortie, les forces allemandes, inférieures en nombre, ont eu raison après trois jours de combats de la supériorité bolcheviste. Les troupes soviétiques encerclées dans la région à l'ouest de Berditschew ont été anéanties ou capturées. Partout la résistance sur les flancs a été brisée.

Les bolchevistes ont subi d'importantes pertes en hommes, en armes et en matériel.

L'aviation allemande élargit les succès des troupes terrestres

Berlin, 16. — Les succès que les troupes allemandes ont remportés partout, au cours de ces derniers jours et lors de la percée de la ligne Staline, ont été puissamment élargis par suite de l'appui que l'aviation a donné à l'action des troupes terrestres.

Dans la région située entre Tschernikow et Brjamsk, des voies de chemin de fer, des gares et des dépôts de locomotives ont été attaqués et détruits à coups de bombes de lourd calibre. Au cours de la seule journée du 14 juillet, 23 locomotives, environ 1.000 wagons de chemin de fer ainsi que deux canons montés sur rails ont été mis hors d'usage.

A l'est de Gomel, les avions de combat allemands ont surpris, le 14 juillet, des colonnes tractées soviétiques. Les troupes et les véhicules soviétiques ont été immédiatement assaillis à coups de bombes. Poursuivant leur attaque par des vols en piqué, les aviateurs allemands les ont mitraillés ensuite au moyen de leurs armes de bord. Les Soviets ont subi de lourdes pertes en hommes et en matériel. Plus de 300 chevaux appartenant à l'armée russe ont été tués.

Des centaines de tanks soviétiques anéantis

Berlin, 15. — D'imposantes formations blindées soviétiques ont été anéanties pendant la journée d'hier au moment où elles tentaient de combler les vides derrière les fortifications démolies de la ligne Staline et d'enrayer l'avance des troupes allemandes sur Kiew. Ces chars avaient été envoyés dans le secteur en toute hâte et dès dimanche déjà de violents combats avaient été engagés.

Des centaines de tanks soviétiques de 50 jusqu'à 70 tonnes se sont effondrés sous le tir des chars de combat et des chasseurs de tanks allemands. Certains tanks lourds étaient munis de canons de 150 millimètres et malgré cela ils n'ont pu échapper à la destruction. Toutes les contre-attaques des troupes soviétiques dans le secteur de Kiev ont été repoussées avec les pertes les plus sanglantes pour l'ennemi. Les formations blindées soviétiques ont été dispersées ; d'aucunes ont été refoulées dans les forêts, d'autres ont été encerclées. Le gros des troupes soviétiques a été anéanti complètement.

L'ACTION DE L'AVIATION ALLEMANDE DANS LA RÉGION DE SMOLENSK

Berlin, 16. — D'importantes formations d'avions de combat allemand ont attaqué le 14 juillet sur tous les secteurs du front Est, non seulement les buts importants, les bases de ravitaillement et les routes situées dans le dos des bolchevistes, mais sont intervenues pour soutenir les groupes de l'armée dans les combats sur le terrain. Dans la région de Smolensk, 33 chars et 500 camions automobiles ont été détruits en quelques heures. Un grand nombre de canons ont également été mis hors de combat. Des avions de combat ont attaqué avec succès la route Smolensk-Moscou ainsi que les réseaux et les installations ferroviaires de cette région.

Plusieurs gares et bifurcations ont été complètement démolies. Un certain nombre de ponts de bateaux ont été séparés en plusieurs tronçons par des coups directs. Les lignes ainsi bombardées ont été rendues inutilisables pour le trafic.

222 AVIONS SOVIÉTIQUES ABATTUS

Berlin, 15. — Dans des combats menés, au cours de la journée du 14 juillet, contre des forces aériennes supérieures, l'aviation allemande a de nouveau réduit, dans d'importantes proportions et par des attaques violentes dirigées contre des aérodromes bolchevistes, le nombre des avions soviétiques.

En l'espace de 25 heures, 72 appareils soviétiques ont été abattus tandis que 150 autres étaient détruits au sol.

Contre ce total de 222 avions bolchevistes détruits, les pertes allemandes ne s'élèvent qu'à 9 appareils.

Le nombre total des avions soviétiques abattus ou détruits au sol s'élève jusqu'à présent à 7 182.

TROUPES BOLCHEVISTES ANÉANTIES PAR LES TROUPES GERMANO-FINLANDAISES

Berlin, 15. — Des troupes germano-finlandaises, opérant dans le Nord de la Finlande, ont encerclé lundi deux bataillons soviétiques, qui furent en partie anéantis et en partie capturés.

Il y a une couple de jours, sur le secteur Nord du front Est, une division de tirailleurs bolchevistes a également été anéantie après avoir été encerclée par des contingents germano-finlandais.

COMBATS D'ARRIÈRE-GARDE SUR LE FRONT HONGROIS

Budapest, 15. — Le Chef d'Etat-Major des Honveds communique :

« Au cours des combats qui se sont déroulés avec les arrière-gardes ennemies, nos troupes rapides ont repoussé plusieurs grandes attaques des forces blindées soviétiques.

» Notre arme aérienne a bombardé efficacement les colonnes ennemies battant en retraite. »

DES TROUPES SOVIÉTIQUES ABANDONNENT LEURS POSITIONS SANS ORDRE

Berlin, 16. — On mande au D.N.B qu'au cours des violents combats qui se sont déroulés dans la région de Polozk, un bataillon d'infanterie allemand s'est emparé, lors de la percée de la ligne Staline, d'un abri bétonné dont les parois avaient plus de deux mètres d'épaisseur. Dans cet abri, les soldats allemands ont découvert des armoires blindées, emmurées dans les parois, dans lesquelles on avait enfermé des ordres émanant du Haut-Commandement bolchevique.

Dans une note envoyée par un commandant d'une division bolchevique au corps d'armée se trouvant sous ses ordres, il est souligné que le 12 juillet de nombreux régiments entiers soviétiques ont abandonné leurs positions par suite des effets destructeurs de l'artillerie lourde allemande, sans en avoir averti au préalable leur commandement.

La note poursuit en disant que par suite de cette attitude, les troupes se trouvant en arrière se sont trouvées en butte à l'attaque allemande et qu'elles ont été anéanties. La note déclare finalement que par suite de tel manquement à la discipline, la force initiale de résistance des troupes soviétiques a été amoindrie dans une grande mesure.

Les règles de conduite humanitaires de la guerre sont méconnues par les Soviets

Berlin, 15. — Au sujet de l'observance des règles de conduite humanitaires de la guerre, on déclare aujourd'hui à la Wilhelmstrasse qu'il n'y a pas de doute que, du côté allemand, tout a été fait afin de respecter ces règles.

A cet égard, on souligne que le Reich avait signifié à l'Union des Soviets l'utilisation de navires-hôpitaux dans la mer Baltique, mais que les Bolchevistes ont donné une réponse brutale, disant qu'ils ne songeaient pas un instant à respecter les navires-hôpitaux allemands, et qu'ils étaient décidés à les traiter comme des navires de guerre.

Dans les milieux politiques de la capitale du Reich, on considère cette réponse comme une preuve éclatante que les Bolchevistes sont fermement décidés à faire brutalement et cyniquement fi des principes humanitaires, ce qui constitue par ailleurs une provocation au monde civilisé.

Le communiqué italien

Rome, 15. — *Le Grand Quartier Général communique :*

En Afrique du nord, sur le front de Solloum, nos troupes ont repoussé une avance de chars blindés ennemis. Sur le front de Tobrouk, une attaque de la part des troupes ennemies contre une de nos bases fut repoussée.

Les forces aériennes de l'Axe ont, à plusieurs reprises, attaqué énergiquement les fortifications et le port de Tobrouk. D'autres formations ont bombardé des bases et des installations avancées britanniques. Au-dessus de l'oasis Siwa, se trouvant entre Sidi-el-Barani et Marsa-Matrouk, les chasseurs ont attaqué en piqué des unités motorisées et ont, à cette occasion, détruit quelques camions.

L'ennemi a effectué des attaques aériennes sur Derna, Bardia et Bengazi. A Bengazi, un appareil britannique fut descendu par nos chasseurs.

En Afrique orientale, une attaque aérienne britannique ayant été faite sur Gondar, notre défense terrestre rentra immédiatement en action et réussit à abattre un avion dont l'équipage était composé de Français dissidents.

Au cours de la nuit, des avions anglais ont jeté des bombes sur la ville de Messine. Il y eut quelques dégâts à des bâtiments. Parmi la population civile, il y eut un mort et quatre blessés.

Déception britannique

Amsterdam, 15. — Contrairement aux exposés optimistes qu'il y a quelques jours la presse anglaise croyait pouvoir publier au sujet de la situation des armées soviétiques, le ton des journaux londoniens s'est notablement modifié, ainsi qu'en témoigne le Service britannique des Informations.

Le collaborateur militaire du « Times » parle d'une période de dures épreuves que connaîtra désormais l'armée soviétique.

Le journal est d'avis que le maintien de l'esprit combatif des bolchevistes est plus important que le sort de la ligne fortifiée.

Tout dépendra de la question des transports, car le problème principal pour les Soviets est d'assurer les munitions nécessaires pour le front et d'amener des réserves sur tels secteurs où elles doivent être engagées d'urgence.

Le « Times » engage l'armée soviétique à résister à l'attaque allemande, même si la liaison entre les divers corps venait à se rompre.

UN APPEL DU CLERGÉ NORVÉGIEN

Oslo, 15. — Dans un appel publié par la presse, de nombreux religieux norvégiens bien connus réclament la lutte finale et décisive contre le bolchevisme et le mouvement international des athées.

L'appel dit entre autres :

« A présent, tout le monde doit se rendre compte de la valeur de l'enjeu. Il s'agit de conserver à nos enfants l'éducation chrétienne et des écoles chrétiennes. Il s'agit de conserver à la Norvège sa foi, sa morale et sa culture chrétienne»

UNE MESURE SOVIÉTIQUE QUI NE PLAIT GUÈRE AU JAPON

Tokio, 15. — Le porte-parole du bureau central d'informations du Cabinet a révélé que l'U. R. S. S. avait fait savoir à l'ambassadeur du Japon à Moscou que d'importants cours d'eau et la mer du Japon avaient été déclarés « zones dangereuses» par les Soviets. Ceux-ci ayant motivé cette mesure par la déclaration qu'un danger existait dans ces eaux en raison des opérations de navires de guerre allemands, le porte-parole a fait remarquer que du côté japonais on ne pouvait s'imaginer que des navires de guerre allemands pussent se trouver dans ces parages. Du reste, a-t-il conclu, cette mesure soviétique ne plaisait guère au Japon.

L'ALLIANCE ANGLO-SOVIÉTIQUE DONNE LIEU A DE VIFS COMMENTAIRES EN FINLANDE

Helsinki, 15. — L'alliance entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique est fort commentée dans les milieux politiques d'Helsinki.

Les journaux se demandent si les rapports entre la Finlande et l'Angleterre sont encore possibles sous la forme actuelle, la Grande-Bretagne ayant fait cause commune avec le Bolchevisme et si de ce fait la Finlande ne serait pas forcée de modifier son attitude.

Le journal « Karjala » écrit :

« Lorsque l'Allemagne prit les armes contre la Russie soviétique, toute l'Europe fut enthousiasmée.

» La France et le Danemark ont revisé leur attitude envers le communisme. La Suède est en passe de faire de même. Le seul Etat européen qui fasse exception est l'Angleterre.

» Le traité entre l'Angleterre et l'U.R.S.S. projette une ombre sur le monde anglo-saxon qui, cependant, voulait se faire considérer comme le premier défenseur de la religion et des valeurs morales.

» C'est pourquoi l'abîme entre le continent européen et l'Angleterre croîtra sans cesse »

Le journal « Suomen Soziali-Demokraatti » s'exprime comme suit au sujet du pacte conclu par l'Angleterre avec l'Union soviétique :

« L'Angleterre prétend combattre pour les petits Etats, tandis que l'Union soviétique n'a jamais lutté pour ceux-ci. Au contraire l'U.R.S.S. a toujours défendu l'impérialisme et opprimé les nationalités.

» L'alliance anglo-soviétique détruit certaines illusions relatives aux buts de guerre des Britanniques.

» Actuellement il y a certes de nombreux européens qui ne peuvent comprendre une si rapide volte-face des principes de moralité politique ».

Les diplomates soviétiques quittent la France

Vichy, 15. — Les formalités d'échange de diplomates étant terminées, le train spécial de l'ambassadeur de l'U.R.S.S. et de sa suite, qui se trouvait depuis la rupture des relations franco-soviétiques à la frontière espagnole, quittera la France jeudi à destination de la Turquie, via l'Italie.

L'ambassadeur de France à Moscou et sa suite quitteront en même temps la capitale soviétique pour la Turquie.

Je cherche...

Mais non, ne cherchez plus !... Nos petites annonces se trouvent en cinquième page.

A côté des Bolchevistes Roosevelt prie pour un ordre dominé par « l'Esprit du Christ ! »

Reuter annonce que M. Summer Welles a déclaré que des plans pour une aide de l'U.S.A. à l'Union Soviétique vont être rapidement et efficacement élaborés.

A ce sujet, on publie un message de Roosevelt adressé à l' « International Society of Chritian Endeavor » se trouvant actuellement à Atlantic City. Suivant l' « Associeted Press », le président de l'U.S.A. exhorte le peuple à travailler et à prier pour un nouvel ordre international dominé par l'esprit du Christ.

La malhonnêteté de sa façon d'agir avec les bolchevistes est une fois de plus très caractéristique. Tout le monde sait avec quelle cruauté les Soviets ont poursuivi tous les croyants. Roosevelt essaie de tempérer l'indignation des peuples civilisés en présentant les Soviets comme des innocents ou tout au moins comme s'ils avaient changé d'idée subitement.

Si les bolchevistes devaient gagner la guerre, les armes que compte leur livrer Roosevelt, se tourneraient avec une cruauté encore bien plus déchaînée contre toute croyance et toute culture partout où ces dernières s'opposeraient à elles. Roosevelt le sait parfaitement bien. En conséquence, le pacte conclu avec le Kremlin est une trahison envers son propre peuple qu'il espère aveugler avec de belles paroles.

LA LOI SUR LES LOYERS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Veuves de guerre. — Les veuves de guerre bénéficieront dorénavant des mêmes avantages que les épouses de mobilisés prisonniers.

Locataires démobilisés. — Ceux-ci avaient un délai de six mois après leur démobilisation pour demander l'exonération du quart restant dû. Certains d'entre eux ayant laissé passer ce délai étaient forclos ; il sont relevés de forclusion.

Locataires ou bailleurs réfugiés. — Il appartiendra aux juges d'apprécier les circonstances de chaque cas d'espèce et de sauvegarder le foyer de tout locataire dont la situation est digne de sollicitude.

Locataires commerçants. — Par suite de la pénurie des marchandises, la loi permet aux locataires commerçants d'obtenir l'exonération totale de leurs loyers lorsqu'il sont hors d'état de faire face à leurs obligations locatives.

Afin de sauvegarder les fonds de commerce, les baux de locaux à usage commercial ou industriel continueront à porter sur les immeubles détruits par suite de la guerre.

Prorogations

Expiration de prorogations. — Diverses lois avaient reporté les prorogations de jouissance de la loi du 1er avril 1936, modifiée par les lois du 29 juin 1939 et du 31 décembre 1939. La loi reporte à 1942 et 1943 les prorogations qui devaient venir à expiration en juillet 1940 et 1941. Elle ne laisse expirer au 1er juillet 1941 que les prorogations qui devaient cesser au 1er juillet 1939, c'est-à-dire pour les locaux d'habitation : à Paris, lorsque le loyer excédait en 1914, 1.500 francs ; villes de plus de 100.000 habitants, 800 francs ; villes de moins de 100.000 habitants, 400 francs.

Bien entendu, l'expiration des prorogations ne saurait avoir d'effet lorsque le locataire est maintenu dans les lieux en vertu du décret du 26 septembre 1939.

Taux des loyers

Le prix des loyers soumis à la prorogation est actuellement augmenté de 190 % du prix de 1914.

Trois majorations de 10 % venaient à échéance au 1er juillet 1941. Deux majorations sont supprimées définitivement ; une seule est applicable, mais elle est écartée lorsque le locataire bénéficie d'une réduction du loyer au titre du décret du 26 septembre 1939.

Le forfait relatif aux charges

Le forfait de 30 % relatif aux charges est élevé à 50 %, afin de correspondre à la réalité et d'éviter, autant que possible, des litiges dans une matière particulièrement difficile.

LA SEMAINE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Je les cite en exemple à tous les Français, à notre jeunesse qui comprend chaque jour davantage la mission impériale de la France. C'est à eux tous que j'envoie ma pensée, en songeant que dans l'univers entier bat un peu du cœur de la France. »

EMISSION D'UN NOUVEAU TIMBRE

A l'occasion de la Semaine de la France d'outre-mer, un timbre d'un franc avec une surtaxe d'un franc dont le produit sera versé au Secours National sera mis en vente. Cette figurine imprimée en trois couleurs par le procédé de la taille-douce reproduit le sujet de timbre-poste de la France d'outre-mer préparé en avril 1940. Le tirage a été fixé à 1.200.000 exemplaires. La vente commencera à partir du 17 juillet dans les grandes villes.

LORD HALIFAX SERAIT NOMMÉ VICE-ROI DES INDES

Stockholm, 15. — Le correspondant londonien du journal suédois « Gœteborgs Hansels und Schiffahrt Tidningen » mande que les rumeurs suivant lesquelles Lord Halifax démissionnerait du poste d'ambassadeur d'Angleterre à Washington, avaient pris lundi matin des formes plus consistantes. Selon une dépêche parvenue de Delhi, le bruit circule que Lord Halifax serait nommé vice-roi de l'Inde anglaise.

DANS LA RÉGION

LE DRAME DE BOHAIN

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Quel fut le mobile du crime ?

Le vol fut-il le mobile du crime ? La chose paraît probable, bien que, jusqu'à présent, l'assassin ait gardé sur ce point le mutisme le plus complet.

On a pu reconstituer le drame et établir la préméditation.

La reconstitution du drame

Lenoir, qui possédait un jardin à quelque distance du café, s'arrêtait parfois à celui-ci pour y consommer. Sans doute n'ignorait-il pas que la débitante possédait quelques économies. Il prétendit que, ce soir-là, il s'était rendu à son jardin dans le but d'arranger une baraque. A cet effet, il s'était muni d'une pince-monseigneur.

En réalité, il ne fit rien dans son jardin. Il passa tout d'abord au café et revint peu après. A ce moment se trouvaient dans le débit la nièce de Mme Réal et un autre consommateur, Lenoir, qui, — l'enquête devait l'établir, — avait déjà bu dans d'autres cafés, déclara qu'il était trop tard pour travailler et attendit le départ de la jeune fille.

La préméditation établie

Lorsque celle-ci partit, Lenoir la suivit ; sans doute pour s'assurer qu'elle rentrait bien chez elle et il revint encore une fois au café par un chemin détourné. Il but encore plusieurs consommations, attendant le moment favorable. Lorsqu'il jugea celui-ci venu il profita de ce que la débitante lui versait un nouveau verre pour se précipiter sur elle et lui asséner sur la tête plusieurs coups de l'outil qu'il n'avait pas quitté. Mme Réal s'écroula en poussant les cris qui furent entendus par les voisins. La malheureuse eut la force de se relever, mais tomba à nouveau sous les coups, le visage ensanglanté. Son agresseur s'acharna alors sur elle et, voyant qu'elle vivait encore il s'empara d'un couteau et l'égorgea ; il traîna ensuite sa victime jusque dans la cuisine.

C'est à ce moment que les voisins arrivèrent et aperçurent Lenoir qui tentait de s'enfuir par la cour après avoir escaladé une fenêtre. Mais, se voyant découvert, il préféra se cacher. Le chef Gronnier et le gendarme Drux devaient le retrouver blotti contre une haie.

Ecroué !...

A la suite de ce crime odieux, le Parquet de Saint-Quentin s'est transporté sur les lieux en compagnie de l'adjudant-chef Gamot, commandant les brigades de gendarmerie de Saint-Quentin. L'autopsie de la victime a été pratiquée par le docteur Mathie, médecin-légiste, et confirma que Mme Réal avait tout d'abord été sauvagement frappée à coups de barre de fer, puis qu'elle avait eu l'artère carotide tranchée.

L'assassin a été écroué à la prison de Saint-Quentin.

TICKETS D'ALIMENTATION SPÉCIAUX POUR MILITAIRES

La valeur des tickets spéciaux d'alimentation portant la mention « Bon pour militaire » est actuellement la suivante :

N° 1, 400 grs de pain ; N° 2, 20 grs de sucre ; N° 3, 10 grs de café national ; N° 4, 20 grs de pâtes ; N° 5, Néant ; N° 6, Néant ; N° 7, 15 grs de matières grasses ; N° 8, 10 grs de fromage ; N° 9, 60 grs de viande ; N° 10, 100 grs de pommes de terre.

Départ de nouvelles troupes portugaises pour les Açores

Lisbonne 16. — Avant le départ de nouvelles troupes à destination des Açores, M. Salazar, président du Conseil et ministre de la Guerre, a procédé mardi matin sur l'historique Placa de Comercia, et en présence des autorités militaires, à la remise solennelle d'un drapeau à un régiment. Plusieurs milliers de personnes ont assisté à la revue des troupes qui, après la cérémonie, ont défilé devant M. Salazar.

Ensuite les troupes se sont rendues immédiatement à bord du vapeur « Niassa », en vue de leur départ pour les îles portugaises de l'Atlantique.

Cour d'Assises du Nord

CAMBRIOLEUR PAR PRÉVOYANCE...

...AUGUSTE FLÈCHE, DE CAMBRAI FERA 5 ANS DE RÉCLUSION

Devant douze jurés, désignés par le sort et quelques-uns de leurs collègues que retenait la curiosité de suivre, pour la première fois, les débats d'un procès criminel, s'est ouverte, mardi à midi, sous la présidence de M. le Conseiller Fautz, la session ordinaire de la Cour d'assises du Nord, à Douai.

Les frais de cette première audience furent faits par le cambrioleur Auguste Flèche.

Personnage curieux que ce cheminot qui menait une vie double de bon père de famille et de chevalier de la pince monseigneur.

Etrange aussi, le mobile qui animait le cambrioleur, lequel ne voulait point pour sauver une trésorerie aux abois, ou assouvir quelques passions coûteuses. Il redoutait l'avenir et dérobait l'argent, ou tout ce avec quoi on peut en faire, pour n'être point dans la gêne le jour où quelque malheur viendrait accabler son foyer.

Est-ce un fou ?

Les professeurs Vullien, Raviart et deux autres psychiâtres diront non !

L'intelligence qu'il apporta dans l'exécution de ses vols, le choix des objets dérobés démontrent d'une façon péremptoire que Flèche n'est pas un kleptomane, un anxieux, qui au paroxysme de l'angoisse vole n'importe quoi sans se soucier de la valeur des choses soustraites.

Pas davantage, on ne peut assimiler son cas à celui d'un pervers constitutionnel. Quarante années d'une vie sobre et rangée, témoignent de la rectitude de sa raison.

Pourtant, quelle lourde hérédité plaide en sa faveur !

Son grand-père n'était connu dans sa commune natale de Bapaume, que sous le nom de « Fou-Flèche » ; son père était alcoolique ; sa mère anormale ; deux de ses oncles ont trouvé la mort dans le suicide, et sa sœur est décédée dans un asile d'aliénés.

La Faculté pense toutefois que des fous peuvent procréer des enfants sains d'esprit. Flèche serait une illustration de cette thèse.

Une série de cambriolages

C'est donc d'actes, dont il est entièrement responsable que doit répondre cet individu aux yeux éteints, au visage osseux, d'un mat uniforme.

La série de cambriolages se situe au cours de l'été 1938, à Cambrai.

Le processus en est toujours le même. Flèche repérait une habitation inhabitée, dont le jardin était clôturé par un mur de faible hauteur. Il abandonnait son service à la S.N.C.F. et à l'aide d'une petite échelle, il escaladait ce mur.

De cette façon il pénétra chez Mme Crépin, 25, avenue Michelet y rafla 1.000 francs et de menus objets. Il récidiva chez M. Merlier, notaire honoraire où son butin fut plus important et consista en un paquet de titres, en bijoux et argenterie.

Les demeures de M. Guilhondou, 23, avenue Michelet et de M. le Dr Maurice, furent également visitées. Mais Flèche s'en retira sans gros profit.

Plus pittoresque fut le cambriolage de la maison Brasseur, habitation inoccupée où le juge de paix avait apposé les scellés. Flèche brisa la cire, s'approprie des bijoux, une somme de 2.300 francs et s'en fut finalement en emportant le... coffre-fort.

Le cheminot, à ses moments perdus, volait encore des outils, des bicyclettes ou autres, au préjudice de la Compagnie des Chemins de fer.

Chantage et titres russes

Le paquet de titres, volé chez M. Merlier, se composait de valeurs russes et l'ancien notaire se souciait fort peu de leur disparition.

Celle-ci devait pourtant lui amener quelques ennuis.

Peu de temps, après le vol, le courrier lui apporta une pluie de lettres anonymes. Le cambrioleur l'enjoignait sous peine de mort, de déposer en un endroit indiqué, une somme de 10.000 francs en échange des valeurs dérobées.

Un beau matin, M. Merlier trouva sa façade agrémentée de quatre grands points blancs. Une nouvelle missive lui apporta l'explication de cet acte de vandalisme. Le voleur le priait d'effacer deux de ces points pour signifier son accord en vue de l'échange des titres contre des espèces.

Les menaces continuèrent à abonder jusqu'au jour où un collègue de Flèche mit fin à son activité criminelle en le surprenant en flagrant délit.

Le verdict

A l'audience, Flèche ne conteste aucun des faits reprochés. Son seul désir est d'insister sur son hérédité, sur les maladies dont il a pu être atteint, sur ses hantises.

LE PRESIDENT FAUTZ. — Vous faites flèche de tout bois, pour vous tirer d'affaire !

On apprend que le produit intégral de ses vols fut retrouvé chez lui, ce qui permit une restitution quasi complète. Les quelques objets manquants avaient été transformés en argent pour arrondir le montant du numéraire volé.

Flèche voulant laisser sa femme dans l'ignorance de ses agissements et désireux toutefois de lui présenter son argent avait fait un voyage à Lille et en était revenu avec la somme de 5.000 francs, montant, disait-il, pour cacher la vérité, d'un prêt hypothécaire qui lui avait été consenti.

Après les dépositions des témoins et un réquisitoire solidement étayé de M. l'Avocat Général Gascard, qui réclama une peine de travaux forcés Me Courmont fit d'utiles efforts pour atténuer la responsabilité de son client.

Flèche a été condamné à 5 ans de réclusion et 5 ans d'interdiction de séjour.

J. A. DUHAMEL.

Modification des régimes de retraites des fonctionnaires des communes et des départements

Il existe actuellement en France plus de 1.200 régimes spéciaux de retraites, applicables au total à 150.000 fonctionnaires des communes et départements, sans parler des régimes qui concernent les agents des services concédés ou des services en régie.

Une loi prévoit la revision de ces régimes lorsqu'ils accordent des avantages supérieurs à ceux dont l'état fait bénéficier ses propres fonctionnaires.

La revision qui portera sur 300 régimes de retraites environ, aura pour effet d'alléger les charges excessives que supportent certaines collectivités locales.

UN SEPTUAGÉNAIRE EST RENVERSÉ ET GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO A MARCQ-EN-BARŒUL

Mardi, vers 11 h., un grave accident s'est produit avenue de la République, face au dépôt des tramways mongy. M. Louis Lebrun, âgé de 70 ans, demeurant à Sailly-lez-Lannoy, traversait la chaussée centrale lorsqu'au même moment il fut tamponné par une automobile allant vers La Madeleine.

Le blessé qui porte une fracture ouverte de l'avant-bras gauche et une forte commotion cérébrale a été transporté d'urgence à l'hôpital de Tourcoing par l'ambulance municipale.

L'enquête d'usage a été faite par M. V. Mahieu, secrétaire de police, et le sous-brigadier Damarez.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Jeudi 17 juillet** 1941. — Soleil : Lever à 6 h. 7 ; coucher à 21 h. 46.

Aujourd'hui : Saint-Alexis. — Demain : Saint-Camille.

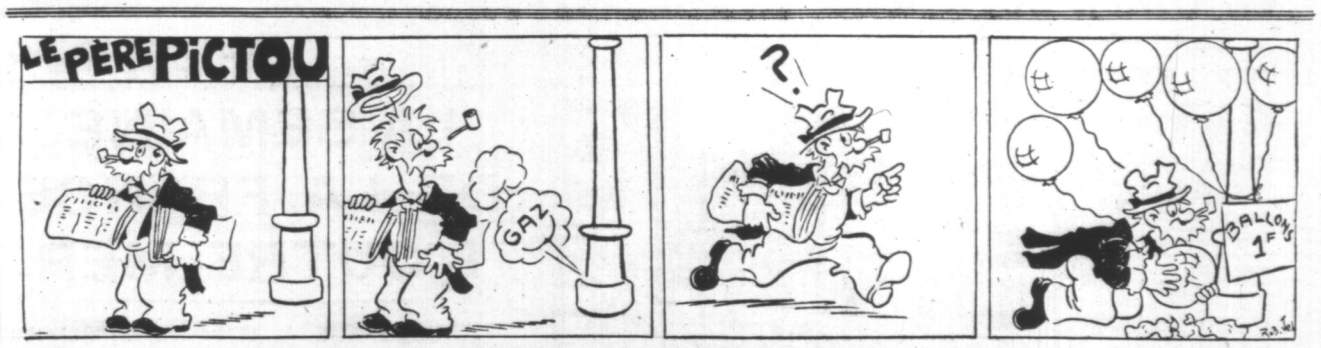

L'EMPREINTE DU DIEU

Par Maxence VAN DER MEERSCH

— 19 —

Et elle s'élança vers lui, se jeta sur sa poitrine avec emportement...

— Folle ! Folle ! disait en riant Van Bergen.

∴

Le grenier de Gomar t'Joens était vaste, sombre et sale. C'était une longue pièce au plancher raboteux, mal éclairée par quatre tabatières. Pas de plafond. On touchait de la main l'envers des tuiles brunes, clouées sur les liteaux poudreux. Et comme elles étaient mal jointes elles laissaient par place des jours par où filtrait la clarté du dehors, des trous de lumière qui projetaient dans la pénombre, des rayonnements d'étoiles. Vers le milieu, le toit montait très haut, en bonnet de police. Et dans l'enchevêtrement inaccessible des gîtages on discernait des sortes de hardes pendantes, de lourdes et gigantesques toiles d'araignées, veloutées et poussiéreuses.

Une foule dense emplissait cette salle sombre. Assis, debout, juchés sur des chaises et des bancs, une centaine de spectateurs formaient cercle autour d'une arène enclose d'un grillage. Dans cette arène, parc d'environ six mètres carrés, deux hommes, debout, se présentaient l'un à l'autre du même geste leur coq. L'un des deux hommes était le vieil Hendrijk Van de Goo, qui « armait » toujours pour Gomar. C'est-à-dire qu'il se chargeait d'adapter aux ergots des coqs l'aiguille d'acier de six centimètres avec laquelle les bêtes frapperont.

C'est tout un art que d'armer. Hendrijk avait chez lui des pattes de coqs de toute sorte, desséchées et stérilisées, et clouées sur des planchettes. Sur elles, il étudiait les armes et leurs meilleures dispositions. Il aimait les croiser, légèrement rentrées à l'intérieur, et remontantes, pour donner au coup le maximum de pénétration et d'effet.

Il offrit à l'adversaire le coq de Gomar. L'autre, de ses doigts en travers, mesura la longueur des armes, les essuya soigneusement pour le cas où Hendrijk y eût versé un acide ou un poison. Hendrijk fit de même de son côté. Puis ils reculèrent, chacun vers une extrémité du parc, caressant leur bête, la flattant de la main. Hendrijk, les doigts dans les plumes de son coq, massait doucement les cuisses musculeuses.

Ils déposèrent les combattants, sortirent vivement. L'arbitre fit tomber la toupie pendue à une ficelle, qui servait à marquer les temps. Un autre juge, un gros réveil-matin en main, s'absorba dans la contemplation de l'aiguille des minutes. Le combat commençait. On ne vit plus que cela, des têtes pressées, avides, des faces tendues vers l'arène. Et là sur un plancher saupoudré de sciure et maculé de sang, solidement plantées, les pattes larges pressant le sol, la tête de côté et l'œil rond, les deux bêtes immobiles, qui s'épiaient.

Il y avait dans cette scène un caractère de brutalité primitive qui frappa Van Bergen dès l'entrée, et le tint arrêté à regarder. D'ailleurs, il ne fallait pas songer à avancer parmi cet entassement de peuple, où régnait un vacarme à vous assommer :

— Cent francs sur Menin ! Cent francs sur Menin ! hurlait un homme, sans répit.

— Vingt francs sur le coq rouge !

— Vingt francs sur le bleu !

— Dix à moi !

— Cinquante ici !

— Tenu.

— Cent francs sur Menin ! Cent francs sur Menin !

Il y avait des garçons bouchers en tablier bleu, des rentiers en coutil blanc ou jaune, des paysans endimanchés de noir, des ouvriers en casquette et foulard rouge, de gros fermiers au teint couleur de blé mûr. Tous vociféraient, agitaient les bras, se faisaient de grands signes, échangeaient défis et paris. Maurtet, le gros linier, au premier rang, étalait un ventre barré d'or et une face cramoisie et jouisseuse. Celui-là pariait par mille francs. Comme beaucoup il avait inconsciemment ramassé une plume de coq tombée au cours d'un précédent combat et la mâchonnait. Près de lui, en toilette jaune paille, bras nus et longs gants montant jusqu'au coude, sa maîtresse, qu'on appelait la « Moucheronne », une frénétique du jeu, pariant sa chemise, tapant comme les coqs, soulevée, à ces heures de violence, par la remontée brutale d'une enfance populacière dont elle ne s'était jamais décrassée. D'autres femmes aussi, des Flamandes aux vêtements bariolés, bleus, rouges, jaunes, verts, plus passionnées, plus véhémentes que les hommes et criant leurs paris à voix aiguës et perçantes, mêlées sans en souffrir à toute cette poussière, cette saleté, cette brutalité. Et, par place, une brave commère, venue là pour accompagner l'homme et l'empêcher de se saouler, et qui, paisible au milieu du vacarme, avare de son temps, tricotait à quatre aiguilles des chaussettes de grosse laine, et par-dessus ses lunettes, jetait par instant seulement un bref regard sérieux sur le parc et les coqs. Sur toute cette foule, parmi les masses d'ombre, tombaient des tabatières des faisceaux de lumière dorée, avivant les contrastes de couleurs et marquant en relief vigoureux des physionomies tourmentées et ardentes, la face avide et tendue d'un joueur, la trogne hilare et vultueuse d'un ivrogne.

A voir Gomar t'Joens on devinait que son coq « battait ». Gomar tenait à deux mains la balustrade de l'arène du « parc », en dilangage de coqueleur. Il avait l'œil fixe, les narines dilatées, une contraction des mâchoires qui durcissait sa face de bestiaire. Il était l'homme qui épie l'adversaire avant de se battre. En manche de chemise, ses forts bras nus dorés d'un rude duvet jaune il avait par instant, un tressaillement de muscles sous la peau, la crispation nerveuse de ses lourdes mains poilues et charnues sur la barre.

En face, de l'autre côté du parc, son adversaire, un homme de cinquante ans, bien mis, le teint bilieux, regardait aussi son coq. Et quoi qu'il se contînt davantage, on devinait chez lui, à sa respiration trop courte, au luisant de son regard, à son rire bref, la fièvre qu'il maîtrisait.

Chacun dans son coin, les coqs se surveillaient. L'un des deux, le grand roux, une bête de onze livres, était à Gomar Haut, fier, le poitrail large, les membres lourds, un ruissellement d'or et de bronze sur les plumes, la crête réduite à un bourrelet ras d'un rouge sanglant, il fixait de côté son œil rond sauvage sur l'adversaire. Et il y avait, dans cette tête de rapace, dans la fixité cruelle de l'œil, dans toute l'attitude immobile, tendue, dressée, comme une incarnation d'orgueil et de férocité.

L'autre coq, plus petit, le plumage sombre avec des reflets bleuâtres comme une luisante cuirasse d'acier, baissait la tête et regardait par-dessous. Les longues armes attachées aux ergots, semblaient des lames d'épées, de ces rapières qui troussent fièrement les manteaux. Ils faisaient penser, ainsi campés, au duel d'un grand seigneur avec un spadassin.

Agace, le grand coq roux battit des ailes, se redressa, ouvrit large le bec, et poussa un chant enroué, le chant barbare et rauque du coq de combat. Il avança jusqu'au milieu du parc. L'autre, au long du grillage, se coulait vers lui. Ils se fixèrent, bec à bec, la tête basse, le cou tendu, et les plumes de la collerette hérissées en auréoles irisées... Et le même bond furieux les jeta l'un vers l'autre, d'un seul élan.

Tout de suite on les retrouva face à face, indemnes. Si impétueuse avait été leur ruée, que l'un était passé au-dessus de l'autre, sans le toucher.

Il y eut dans le grenier une rumeur d'admiration et de contentement. Ça promettait. L'assurance d'une lutte sanglante réjouissait les assistants.

L'arrêt fut bref. Les deux bêtes, quelques secondes tournèrent l'une près de l'autre, l'aile mi-ouverte, en piétinant.

(A suivre).

Le film « L'EMPREINTE DU DIEU » est distribué dans le Nord de la France par MM. BRUITTE ET DELEMAR - Lille.